



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>

1. Intitulé du projet
Aménagement du parking de la gare de Romilly sur Seine

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique
Nom <input style="width: 300px;" type="text"/> Prénom <input style="width: 300px;" type="text"/>
2.2 Personne morale
Dénomination ou raison sociale <input style="width: 80%; border: 1px solid black;" type="text" value="Communauté de Communes des Portes de Romilly Sur Seine"/>
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale <input style="width: 80%; border: 1px solid black;" type="text"/>
RCS / SIRET <input style="width: 300px; border: 1px solid black;" type="text" value="2 0 0 0 0 0 5 4 5 0 0 0 6 7"/> Forme juridique <input style="width: 200px; border: 1px solid black;" type="text" value="7346 Communauté de Communes"/>

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Rubrique n° 41.a	Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus. Le projet intègre la création de 245 places de parking ouvertes au public.

4. Caractéristiques générales du projet
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition
<p>L'aménagement projeté sur une emprise de 12 231m² comprend : des places de stationnement « standard », des places dédiées aux véhicules électriques, des places dédiées aux Personnes à Mobilité Réduite et des quais bus et autocar</p> <p>Le projet intègre la création d'une voie de desserte de 185 m intégrant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un trottoir de 1.50 m • une voirie de 6 m • une piste cyclable de 2.50 m • une bande plantée de 2.50 m avec ponctuellement stationnement pour 2 bus (située entre le parking et la piste cyclable) <p>Le parking intègre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un parking gratuit de 245 places dont quelques places pour véhicules électriques • un parking pour motos et scooters • une liaison piétonne entre le parking et la gare

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en l'aménagement d'un parking à côté de la gare.

L'objectif est de remplacer le parking existant, non viabilisé et non entretenu, qui est impraticable et ne répond pas aux exigences de sécurité des usagers et de déplacement des PMR.

Ce projet permettra de compenser la perte d'une centaine de places de stationnement, non matérialisées, sur la place de la gare suite à l'aménagement de la plateforme d'échange multimodal (PEM) et du parvis devant la gare.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet est localisé sur la commune de Romilly/Seine à côté de la gare.

Le planning des travaux est prévu pour une durée de 10 mois avec un début des travaux prévu début 2019.

Les différentes phases de travaux seront :

- terrassement
- pose des réseaux
- création des parkings et noues d'infiltration
- aménagement paysager.

La nature des revêtements est la suivante :

- Trottoir – Micro désactivé
- Piste cyclable – Béton bitumineux hydrodécapé
- Parking standard – béton désactivé
- Parking véhicules électriques – Pavé végétalisé
- Voirie – Béton bitumineux

Des équipements spécifiques de type bornes de recharge véhicules électriques seront mis en place

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le parking sera utilisé par les usagers de la gare et des commerces et services voisins.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une demande de permis d'aménager

Le projet sera également soumis à déclaration au titre de la Loi sur l'Eau pour l'infiltration des eaux pluviales et fera l'objet d'un dossier réglementaire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du terrain	12 231 m ²
Surface stationnement en béton	3 110 m ²
Surface voirie en enrobé	5 463 m ²
Surface allée piétonne	674 m ²
Surface espaces verts	2 984 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Place de la gare
10 100 Romilly sur Seine

Section Cadastre BK
Parcelles n° 362, 363 et 368
Pour une surface de terrain de
12 231m²

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 3° 7 3' 0 5 " 68 Lat. 4 8° 5 1' 3 8" 16

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle est implantée à 700 mètres à l'Ouest d'une ZNIEFF de type 2 "Vallée de la Seine de La Chapelle Saint Luc à Romilly/Seine" et à 1 600 mètres à l'Ouest d'une ZNIEFF de type 1 "Bois Alluviaux Prairies et Marais du grand haut à Romilly/Seine.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un arrêté de biotope la plus proche du projet est située à 18 km du projet dans la commune de Bourdenay
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc naturel le plus proche est situé à plus de 35 km au Sud Est de la parcelle, c'est le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Romilly sur Seine est concernée par un Plan d'exposition au bruit lié à la route RD 619 passant à 450 m au Sud du Projet
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors de tout périmètre de protection de monument historique ou de site classé. Le monument le plus proche se situe à 4 km du site
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le première zone humide inscrite est située à 630 m à l'Est du site, c'est la forêt Alluviale de la Vallée de la Seine. L'emprise du projet est située dans une zone à dominante humide mais non classée.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Romilly sur Seine est concernée par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI), le site n'est pas concerné par le zonage. La commune est également concernée par les risques technologiques avec treize établissements sur la commune, aucun des sites n'est classé SEVESO.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Selon l'étude de sol réalisée par SOCOTEC, le sol est pollué aux hydrocarbures. Une évaluation des risques a été réalisée par SOCOTEC qui conclut en l'absence de risques en raison de l'absence de cibles répertoriées dans le projet de réaménagement.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Romilly-sur-Seine est alimentée en eau potable par des captages situés au nord de la commune, à 1,8 km du site. Le site n'est donc pas recensé à proximité d'un captage d'alimentation en eau potable. Il n'est pas situé à l'intérieur d'un périmètre de protection d'un captage A.E.P.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est situé à plus de 9,5 km à l'Ouest du site. Il s'agit du Château et du Parc de Pont / Seine.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle est implantée à 1 700 mètres à l'ouest de la Zone Natura 2000 : Prairie, Marais et bois alluviaux de la Bassée. C'est une Zone Spéciale de Conservation au titre de la directive Habitats.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est l'abbaye de Sellières, il se trouve à 3,7 km au Nord Ouest du site.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste en la création d'un parking, aucune installation ne sera présente sur le site
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet concerne l'aménagement d'un parking. Les zones sont actuellement partiellement imperméabilisées, le projet prévoit l'infiltration de l'ensemble des eaux pluviales de la zone aménagée. Le projet engendra donc une modification des zones d'infiltration.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux de terrassement nécessaires pour les aménagements. La terre excédentaire sera gérée sur la parcelle
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site était déjà un terre plein à usage de parking
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site était déjà un terre plein à usage de parking
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle n'est pas située dans le périmètre de sécurité des ICPE de la commune.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle n'est pas en zone inondable du PPRI de la Seine. La parcelle est située en zone d'aléa faible au risque de retrait des argiles.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'utilisation du parking ne sera pas de nature à engendrer des risques sanitaires. Le terrain n'est pas concerné par une activité qui serait à l'origine de risque sanitaire. En phase travaux, l'aspersion légère de la zone de travaux sera réalisée autant que de besoin pour éviter le soulèvement de poussières au passage des camions et engins
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera du trafic lié à l'utilisation du parking. A noter que le trafic ne sera pas modifié par rapport à l'existant, le projet améliorera les conditions de circulation et de stationnement
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas à l'origine d'une augmentation du niveau sonore de la zone, le niveau sonore est lié aux trains et circulation dans la ville La commune de Romilly sur Seine est concerné par un Plan d'Exposition au Bruit lié à la RD 619

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier les engins pourront ponctuellement engendrer des vibrations. Les travaux seront réalisés de jour En phase d'exploitation le fonctionnement du parking n'est pas de nature à engendrer des vibrations
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'éclairage sera assuré par candélabres et bornes lumineuses. Dans le cadre d'une démarche de développement durable, sur l'ensemble de l'opération, il a été prévu un éclairage à leds accompagné d'un système de gestion de l'éclairage (abaissement de tension, détection de piétons,..) permettant de limiter l'utilisation des éclairages au strict besoin
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera à l'origine de gaz d'échappement des véhicules venant pour stationner. A noter que ce flux était déjà présent au niveau de la gare (parking de la gare et parking existant sur le site faisant l'objet des aménagements) et n'engendrera pas à échelle de la ville une augmentation des trajets
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets liquides seront les eaux pluviales de voiries. Les eaux pluviales seront gérées à la parcelle par infiltration dans des tranchées drainantes et des noues à aménager dans les espaces verts.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne sera pas à l'origine d'eaux usées industrielles.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de déchets générés par le parking

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet fait l'objet d'une intégration du parking au cœur de la ville. La parcelle n'est pas dans un périmètre de monument historique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site était déjà un terre plein à usage de parking

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les accès routiers seront les même que ceux de la zone actuelle, les utilisateurs fréquentent déjà la zone et utilise le parking existant. Les véhicules utilisant la dépose rapide viennent déjà sur le site, le projet améliorera les conditions de stationnement pour ces véhicules. Le projet permettra de répondre à un besoin d'optimisation de l'offre de stationnement sur la commune de Romilly sur Seine aux abords de la gare.
Concernant la gestion des eaux pluviales, elles seront traitées à la parcelle par infiltration, un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau est en cours de réalisation.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les eaux pluviales seront infiltrées à la parcelle par des tranchées drainantes et noues dimensionnés selon les caractéristiques du sol et la pluviométrie du site.

Le site ne sera pas à l'origine de rejets atmosphériques nécessitant la mise en place de mesures compensatoires.

Les accès seront suffisamment dimensionnés afin d'éviter d'engendrer une gêne sur le domaine public.

Le projet fera l'objet d'un aménagement paysager permettant de garantir l'insertion du site dans son environnement.

Toutes les dispositions seront prises en phase chantier afin de minimiser les nuisances.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le terrain ne présente pas de sensibilité environnementale particulière. Le projet ne présente pas d'impact sur une zone sensible, classée ou inscrite au titre d'une protection particulière. Le projet répond à la volonté de développement de la ville développée par la Communauté de Communes des Portes de Romilly/Seine. Les aspects environnementaux ont été pris en compte dans le cadre de du projet. A l'appui de ces éléments la Communauté de Communes considère pouvoir être dispensée d'une étude environnementale.

Le projet fait l'objet d'un dossier Loi sur l'eau permettant de traiter l'impact de l'infiltration des eaux pluviales sur le milieu naturel.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Romilly sur Seine

le,

Signature



Pour le Président, et par délégation,
Le Vice-Président,

Michel LAMY

